

A background image showing a microscopic view of plant cells, likely from a leaf, with a blue color palette. The cells are interconnected, forming a network of thin, dark lines (cell walls) that create various sized polygons. The overall tone is a light, airy blue.

Les conventions de partenariat : un enjeu de Co construction territorial .

CPTS BONOM

Lafon Antoine

Lardies Lafon Valérie

Définition et Principes

Une convention de partenariat vise à établir une collaboration entre 2 parties sur un projet spécifique.

Cet accord écrit permet aux parties prenantes de s'engager sur un ou des objectifs communs déterminés.

On peut définir 5 principes de base :

Un principe d'intérêt mutuel

Un principe d'égalité des partenaires

Un principe d'autonomie

Le principe de coopération

Le principe d'évaluation de la convention (souvent lors de la reconduction de ce partenariat)

Les Pré requis

- -Le nom de chacune des parties engagées , la raison sociale et numéro Finess
- La définition des missions de chacune des parties .
- Les missions communes définies en rapport avec le projet de santé de la Cpts et l'établissement Co signataire.
- Les objectifs à atteindre .
- La durée de la convention et les modalités de reconduction.
- Il n' y a pas de pénalités si les objectifs ne sont pas atteints ou bien si le partenariat n' a pas été activé . Chaque partie est libre de se retirer si pas d'efficience . Ou bien de requalifier , repositionner les missions communes .

Intérêts pour les Cpts

S'inscrire dans l'écosystème déjà existant des structures en place.

Monter en compétences sur le projet de santé.

Valider certains indicateurs de résultats.

Favoriser le lien avec des établissements incontournables du système de santé de proximité.

Faire connaître et grandir la Cpts : ouverture

Développer d'autres missions parcours (santé mentale)

Participer à une amélioration des pratiques en Co construisant ensemble des supports de travail.

Conclusion

La convention de partenariat permet d'établir un cadre de collaboration entre les différentes parties engagées : elle définit les attentes de chacun .

C'est un axe stratégique d'implantation dans le système de santé territorial propre à chaque Cpts .

C'est un engagement mutuel .

C'est une opportunité en termes de ressources en soins. (construction d'un annuaire des professionnels par exemple)

C'est un lien essentiel , qui donne du sens à nos actions et à notre légitimité comme acteur incontournable de coordination , de leadership sur nos territoires .

Exemple de convention

- [Convention HSB.pdf](#)